Durabilité: PME et RSE: être petit est (aussi) un avantage!

Laurence De Cecco

5-7 minutes

Selon une idée trop fréquemment admise, la RSE serait réservée aux grandes structures. Il est grand temps de battre en brèche cette idée reçue.

Publié: 16.08.2022, 11h30

La durabilité est un sujet qui concerne toutes les entreprises sans exception même si elles ne peuvent y dédier une ressource que quelques heures par semaine.

D'ailleurs, si l'on considère que les PME représentent 99% des entreprises marchandes et 2/3 des emplois en Suisse (chiffres de <u>l'OFS</u>), admettre que la durabilité ne concerne que les grandes structures serait comme renoncer à rendre l'économie suisse durable. Inimaginable!

Les atouts des PME

Être petit, vous vous souvenez? C'est être plus agile, plus souple, plus rapide... Souvenez-vous quand vous grimpiez aux arbres! Il en va de même pour les petites entreprises dont les patrons, ancrés dans leur territoire, sont souvent déjà engagés.

Capables d'innover rapidement, de mobiliser leurs collaborateurs autour d'un projet qui fait sens, de dialoguer «en circuit court» avec

leurs parties prenantes, les PME ont de sérieux atouts pour réussir le virage de la responsabilité sociale et environnementale.

Aussi, une PME comporte généralement une structure peu fragmentée, ce qui accélère et facilite le processus décisionnel. Par ailleurs, qui dit plus petit, dit également accès plus direct à l'information, au diagnostic et donc à la définition des axes stratégiques qui en découlent.

Les avantages à tirer d'une démarche RSE

Pour ce maillon essentiel du tissu économique national, les bénéfices à tirer d'une démarche RSE structurée sont nombreux: création d'avantage compétitif, attractivité auprès des jeunes talents ou encore gestion des risques tout au long de la chaîne de valeur.

À l'extrême, on peut même craindre que négliger les risques liés à durabilité et au réchauffement climatique puisse tout à la fois détourner les talents de l'entreprise, mais aussi ses clients, et mettre en jeu la pérennité de l'activité de l'entreprise à plus long terme.

Structurer sa démarche c'est la rendre lisible et plus efficace

Les PME sont nombreuses à affirmer spontanément leurs engagements en termes de RSE. Elles sont plus rares à engager une démarche structurée, pourtant il est préférable de privilégier aux petits engagements épars (et néanmoins très utiles) une démarche plus structurée.

L'objectif? Agir aux points principaux d'impact en premier lieu. L'urgence climatique, la raréfaction des ressources et l'érosion de la biodiversité nous imposent en effet de définir des priorités pour placer efficacement notre énergie.

Néanmoins, repenser sa chaîne de valeur, définir des actions et

des objectifs, intégrer de nouvelles normes, se conformer aux labels ou développer les outils de mesure qui permettent de suivre les avancées requiert du temps et des compétences.

Bonne nouvelle: il existe des aides!

Les réseaux d'entreprises, comme les associations faîtières et les Chambres de commerce jouent un vrai rôle de soutien aux PME, en favorisant l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, en organisant des conférences pour sensibiliser l'ensemble des acteurs.

C'est le cas notamment de la Fédération des entreprises romandes (FER), de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI).

Plusieurs instances, et notamment des organismes publics, ont d'ailleurs mis en place des aides pour financer un mandat avec un prestataire spécialisé qui pourra accompagner la PME dans la formalisation de sa démarche stratégique de durabilité, qu'elle pourra ensuite dérouler avec agilité.

«Le potentiel cumulé des PME suisses est finalement immense: 99% d'entreprises agiles et durables en action, c'est beaucoup. Alors, à quand votre tour?»

Laurence De Cecco

Notamment, les aides mises à disposition par les Cantons de Vaud et de Genève peuvent aller jusqu'à CHF 15 000. Le <u>dispositif lancé</u> <u>par l'État de Vaud</u> est très intéressant car il s'adresse à toutes les entreprises, qui sont libres de choisir elles-mêmes le prestataire spécialisé en RSE.

Quant à l'accompagnement proposé par l'État de Genève sous forme d'un diagnostic, le cadre est différent. Les participants, sélectionnés sur la base d'un appel à candidatures limité dans le

temps, seront accompagnés par un consultant unique dont le nom n'est pas mentionné.

Par ailleurs, dans le Canton de Vaud, deux autres mesures de soutien ont été lancées par le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI). D'une part, les <u>projets</u> <u>collaboratifs</u>, portés par au moins 3 entreprises et ayant un objectif de durabilité, pourront bénéficier d'une subvention d'un montant maximal de CHF 100 000. De plus, des aides financières s'élevant jusqu'à CHF 50 000 sont prévues pour la <u>création de nouvelles</u> <u>entreprises et de nouvelles offres à fort impact en matière de durabilité</u>. Ces deux initiatives reposent sur des appels à projets, qui débuteront tous deux en septembre prochain.

Quoi qu'il en soit, toutes ces nouvelles actions initiées par les Cantons sont positives et encourageantes à l'égard des plus petites structures, actrices si essentielles du tissu économique suisse.

À vous tous: il n'y a plus d'excuses pour ne pas s'engager sur le chemin de la durabilité.

